RFP 2/2025

Argument du thème : Rêve, rêver

Date limite des manuscrits: 01/09/2024

Rédacteurs
Thierry SCHMELTZ
Monique SELZ
Coordination
Sabina Lambertucci-Mann

« Qu'on rêve avec plaisir, quand notre âme blessée Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée! » Corneille P., 1672, Pulcherie, Acte II, scène 1

Rêver est une expérience humaine singulière, solipsiste, « égoïste et asociale » disait Freud, et à la fois universelle, ouverte et partageable. Depuis la nuit des temps, ce phénomène, paradoxal en apparence, a suscité un intérêt considérable et influencé les conceptions du monde, de l'homme et de l'âme. L'aspect irrationnel du rêve, avec son cortège de superstitions, l'a longtemps rendu indigne et écarté de toute attention scientifique. Mais des questions demeuraient : d'où vient le rêve ? Quelle en est sa nature ? Et comment vient-il au rêveur ? Les sciences de l'homme, en leur épistémologie spécifique, ont commencé à établir une compréhension des rapports du rêveur avec un « au-delà », présumé d'essence surnaturelle, pour faire du rêve une révélation provenant de puissances supérieures, dieux ou démons, et du rêveur un messager élu chargé d'annoncer l'avenir. Rétrospectivement, pour Aristote, le rêve était déjà un objet d'investigation psychologique, mais en rien d'origine cosmogonique ou divine, et relevant selon lui des seules lois naturelles de l'esprit humain, plus prosaïquement défini comme « l'activité de l'âme de celui qui dort » (cité par Freud, 1900a, p. 27). Avec le courant « onirologique » qui se développe en Occident au XIXème siècle, renaît un intérêt sur la question du sommeil et du rêve dans ses rapports avec le passé, la volonté et la folie. L'expérience du rêver ouvre alors un nouveau champ d'exploration où le rêve acquiert un véritable statut d'objet de connaissance. Soutenu par certains travaux et publications remarqués, notamment ceux d'Alfred Maury, de Léon d'Hervey de Saint Denys, de Joseph Delbœuf, et auxquels Freud fera référence (1900a), ce mouvement cherche à édifier une psychologie des rêves à partir de la recension détaillée et de la compréhension fine de productions oniriques dont la mise à jour « d'instincts peu avouables » et de « passions bestiales et sauvages » supportait volontiers, au nom du développement de la Science, l'impudeur de leurs contenus.

Dans le domaine de la psychanalyse naissante, et sur fond de l'héritage des recherches antérieures, Freud engage des travaux rigoureux centrés autour de cette « autre scène ». Ses découvertes sur la fonction du rêve, ses sources, ses matériaux, ses procédés de formation, le « travail de rêve » proprement dit en ses différentes partitions topiques, ainsi que la méthode de son interprétation et sa signification profonde bouleversent les approches connues et rompent définitivement avec toute logique prémonitoire et une mythique clef des songes. Elles marquent un tournant décisif en révélant une dimension de la vie psychique jusque-là ignorée, non seulement par la distinction du contenu manifeste des pensées latentes du rêve, mais également en posant l'universalité de fantasmes inconscients, généralement de nature sexuelle, au cœur du processus onirique. Produit d'une opération psychique propre au rêveur, le rêve prend

désormais le sens d'un message que le sujet organise pour lui-même et s'adresse à lui-même ou transférentiellement à autrui, le psychanalyste, dans la cure.

À côté de L'Interprétation du rêve, œuvre princeps de Freud (1900a) et remaniée avec le concours de différents contributeurs (Jung G., Adler A., Rank O., Ferenczi S.) jusqu'à sa huitième et ultime édition en 1930, pas moins de trente-quatre articles et conférences seront consacrés à la doctrine du rêve, et publiés entre 1899 et 1938, témoignant du souci permanent de Freud d'en approfondir sans cesse l'élaboration dans un dialogue constant avec ses contemporains. Si le rêve est appréhendé au début comme une formation symptomatique qui a à voir avec les psychonévroses, Freud s'interroge sur le système de perception et sur le statut de la mémoire dès lors que le rêve rapporte des souvenirs que la conscience semblait avoir perdus. Aussi est-il admis que toute impression, toute perception psychique laissent une trace inaltérable susceptible de revenir indéfiniment au jour, marquant ainsi la dimension intemporelle de l'inconscient. Dès 1895, Freud comprend que le rêve a valeur d'accomplissement de souhait (Wunscherfüllung), du moins de tentative de réalisation. Aujourd'hui, la chose semble entendue comme une affaire évidente et presque banale. Mais peut-être ne mesure-t-on pas suffisamment le caractère extrêmement moderne et novateur, quasi révolutionnaire et subversif (qu'avait reconnu en son temps le courant surréaliste) de la conception freudienne du « rêver » dans et pour la vie psychique. En effet, Freud pose que loin d'être le signe d'une activité mentale dégradée, affaiblie et dissociée (Freud, Breuer, 1895d), le travail de rêve a une fonction psychique essentielle qui vise le traitement actif de la conflictualité interne, conséquence de la mise en tension entre désir et défense, annonçant l'autocratie du principe de plaisir sur les lois référées au principe de réalité.

Notons que la Traumdeutung a partie liée avec l'hystérie, que Freud a particulièrement étudiée et à laquelle il reprend la thèse de la signification des symptômes névrotiques en tant que formation de compromis à l'égard du retour du refoulé. En conséquence, ce serait la tendance du refoulé à revenir dans l'état de sommeil qui serait constitutive de la condition même du rêver. Mais cette condition doit encore conjoindre trois ordres de désir dont aucun, à lui seul, ne saurait provoquer le rêver : le souhait de dormir, le désir formé à partir des restes diurnes, des impressions frustrées de la veille ou des pensées latentes du préconscient, et celui issu d'une motion infantile inconsciente. La reviviscence de cette motion refoulée vient apporter le renfort pulsionnel indispensable aux pensées préconscientes qui offrent ainsi au rêve un support pour déplacer des valeurs psychiques, transférer leur intensité et transposer leur potentiel d'affect. La régression temporelle dont procède le rêver permet ainsi le transfert sur du récent d'une scène infantile. En se substituant à l'agir, le rêver permet au jeu interne des représentations de se déployer dans une grande latitude fantasmatique et de donner d'autant plus libre cours à ses investissements qu'aucun danger réel n'est à craindre dans la réalité externe dont le sujet est coupé. L'abaissement partiel de la censure donne au rêve la possibilité d'apporter son quantum de satisfaction hallucinatoire au représentant psychique de la pulsion et d'acquérir ainsi une qualité de régulation économique de l'appareil psychique dans le but de préserver le sommeil du rêveur.

Fonction essentielle du psychisme du sommeil, le rêver est donc issu d'une incitation libidinale ou agressive qui vient troubler l'équilibre narcissique du dormeur. En tant que destin pulsionnel, le rêve se constitue d'abord dans le jeu des processus primaires, via la condensation et le déplacement, pour transformer les pensées latentes et en permettre la figurabilité visuelle. Suscitant un mouvement de régrédience topique, le travail de rêve engage une régression du verbal au figuratif, de la pensée à l'image, de la représentation de mot à la représentation de chose, du fond à la forme. Bien qu'amoindrie dans l'état de sommeil, la censure continue d'œuvrer à bas bruit et sollicite le travail de déformation. Une élaboration secondaire préconsciente se charge alors de travestir le désir inconscient sans en modifier la qualité. Elle crée une mise en scène factice, à forte teneur symbolique, à partir de matériaux préconscients

et des vestiges infantiles refoulés (impressions sensorielles primitives, empreintes prégénitales et fixations œdipiennes), ainsi que des motions de désir actuelles qui se présentent au cours du sommeil. L'agencement terminal en caractérise la forme manifeste et déguisée. L'exigence de cohérence du moi incite l'élaboration secondaire à produire des liaisons de rationalisation afin de rendre le rêve relativement ordonné, unitaire et intelligible, même s'il peut paraître absurde au premier abord (Diatkine R., 1974). L'après-coup du rêver engage, en sa relation au langage, une transmutation de l'image au discours lorsque le rêve, vécu en figurations composites, est mis en récit et s'ouvre à l'associativité du rêveur. À l'instar du mot d'esprit (Freud, 1905c), le rêve n'est pas une fin en soi mais un moyen pour libérer des tendances qui seraient d'ordinaire retenues si elles ne se présentaient pas dans des formes modifiées qui en permettent le travestissement relatif. Il s'agit en effet de faire droit à une vérité subjective, la vérité de l'affect et du désir, sans l'énoncer en tant que telle.

C'est par le rêve de « L'injection faite à Irma » que débute le travail auto-analytique de Freud et que s'inaugure l'histoire de la méthode psychanalytique (Anzieu D., 1959). En appui sur la relation transférentielle avec son ami Wilhelm Fliess, Freud cherche à rendre compte de la complexité des relations entre le contenu manifeste du rêve et les véritables pensées qu'il recouvre. Parfois assimilé à un rébus, le rêve est pour Freud – de la première topique – un accomplissement déguisé d'un désir caché que l'interprétation doit débusquer pour dénouer le conflit psychique. La radicalité de cette position doctrinale interroge bien entendu les rêves pénibles, d'échec ou de punition, ainsi que ceux qui suscitent un vécu d'angoisse intense, tant ils apparaissent antinomiques du schibboleth freudien. Avec Au-delà du principe de plaisir, Freud (1920g) va sortir de cette aporie en introduisant des exceptions référées à la compulsion de répétition et aux fixations traumatiques non élaborées qui maintiennent libre une charge libidinale trop élevée. Le rêver acquiert ainsi une fonction de « liaison psychique d'impressions traumatiques » par petites quantités. S. Ferenczi (1934 [1931]) prolongera cette conception en généralisant la « fonction traumatolytique » du rêver comme incitation permanente à l'introjection des reliquats psychiques non intégrés. Plus tard, W.R. Bion étendra cette tendance d'un « métabolisme psychique » à partir d'un modèle digestif du fonctionnement de l' « appareil à penser » dans ce qu'il va appeler le travail-α-du-rêve (1959), inaugurant la « capacité de rêverie maternelle » (1962). S'agissant des rêves de châtiment, Freud mettra l'accent dans le cadre de la deuxième topique sur la composante masochique de la constitution sexuelle (1924c) et sur l'incidence de la répression exercée par le surmoi sur les désirs issus du ça dans le processus du rêver (1933a).

Face aux exigences de la culture qui imposent limitations et restrictions à la satisfaction pulsionnelle et qui rendent la vie difficile à supporter, comme le souligne Freud (1930a), le rêve viendrait opportunément suppléer, sur un mode hallucinatoire et jusqu'à un certain point, à la satisfaction de désirs non-aboutis, frustrés, réprimés à l'état de veille et refoulés. Mais les rêves, y compris les rêves d'enfants, sont-ils toujours interprétables selon cette perspective? Comment envisager par ailleurs la dimension pathologique de l'onirisme ? Nous avons vu que le « rêver » peut produire différents types de rêves selon la nature des motions pulsionnelles qui l'y incitent et de la valeur économique et dynamique des instances psychiques qui y participent. Avec l'élaboration d'une conception métapsychologique de la structure et du fonctionnement de l'appareil psychique s'articulant autour de la théorie du refoulement, l'interprétation des rêves est véritablement devenue le premier modèle de l'investigation psychanalytique. Est-ce toujours le cas aujourd'hui? Compte tenu des changements de paradigmes actuels pour penser l'altérité et envisager la clinique contemporaine, le rêve, assorti des associations du rêveur, constitue-t-il toujours le substrat essentiel de l'interprétation voire la pierre angulaire de la démarche analytique? Ce faisant, sa systématisation exclusive et « militante » ne comporteraitelle pas le risque de fétichiser l'objet-rêve en négligeant la part - voire en déniant la fonction -

transférentielle de son advenue dans le processus de la cure, comme le redoutait J.-B. Pontalis (1977)?

A l'inverse, l'évolution de la pratique psychanalytique, à la faveur d'une certaine propension aux aménagements de cadre, ne contribue-t-elle pas à une forme de détournement voire de désintérêt pour le travail de rêve ? Le rêve serait-il alors en voie de devenir une pensée comme une autre dans la constellation transféro-contretransférentielle, un matériel comme un autre dans la dynamique de la cure ? La méthode d'interprétation serait-elle de nos jours tombée en désuétude ? En ce cas, l'interprétation du rêve peut-elle être encore considérée comme la « via regia menant à la connaissance de l'inconscient dans la vie psychique » (Freud, 1900a [ajout de 1909], p. 663) ? Et que dire de ces cures, particulièrement repérées en clinique psychosomatique, marquées par une absence récurrente de rêves ?

À l'ère du numérique et de la massivité d'usage des écrans, la réalité virtuelle ne vient-elle pas estomper les frontières entre la réalité psychique - dont le rêve est l'emblème - et la réalité tangible au risque d'une confusion dommageable des limites du moi dont l'unité serait ainsi menacée ? Quels liens le rêver entretient-il avec certains processus psychopathologiques ?

Finalement, en quoi l'activité du rêver, tant dans le psychisme du sommeil que dans l'état vigile (rêve éveillé), pourrait-elle encore nous instruire sur la nature du fonctionnement psychique, notamment en ses zones obscures et, plus généralement, sur la vie d'âme ?

Ce numéro de la *Revue française de psychanalyse* invite à se réunir autour d'une autre « table d'hôte » pour ouvrir un espace commun de rêverie, d'échange et de partage sur les questions que continuent de poser le rêve et le rêver... Ne serait-ce que pour démentir la sentence lugubre que Freud livrait en 1933 : « Les analystes se comportent comme s'ils n'avaient plus rien à dire sur le rêve, comme si la doctrine du rêve était close. » (Freud, 1933a [1932]/1995, p. 88)

Références bibliographiques

Anzieu D. (1959/1988). L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse. Paris, Puf.

Bion W. R. (1959/2005). Cogitations. Paris, In Press.

Bion W. R. (1962/1979). Aux sources de l'expérience. Paris, Puf.

Delbœuf J. (1885/1993). Le sommeil et les rêves et autres textes. Paris, Fayard.

Diatkine R. (1974). Rêve, illusion et connaissance. Rev Fr Psychanal 38 (5-6): 761-1232. Paris, Puf.

Ferenczi S. (1934 [1931]/1982). Réflexions sur le traumatisme. *Œuvres complètes*, Psychanalyse VI : 139-147. Paris, Payot.

Freud S. (1895d [1893-1895]/2009). Études sur l'hystérie. OCF.P, II : 9-332. Paris, Puf.

Freud S. (1900a [1899]/2003). L'interprétation du rêve. OCF.P, IV. Paris, Puf.

Freud S. (1901a [1900]/2012). Du rêve. OCF.P, V: 15-71. Paris, Puf.

Freud S. (1905c/2014). Le trait d'esprit et sa relation à l'inconscient. OCF.P, VII. Paris, Puf.

Freud S. (1916-1917a [1915-1917]/2000). Leçons d'introduction à la psychanalyse. *OCF.P*, XIV : 9-480. Paris, Puf.

Freud S. (1916-1917f [1915]/1988). Complément métapsychologique à la doctrine du rêve. *OCF.P*, XIII : 245-258. Paris, Puf.

Freud S. (1920f/1996). Compléments à la doctrine du rêve. OCF.P, XV: 339-342. Paris, Puf.

Freud S. (1920g/1996). Au-delà du principe de plaisir. OCF.P, XV: 273-338. Paris, Puf.

Freud S. (1923c/1991). Remarques sur la théorie et la pratique de l'interprétation du rêve *OCF.P*, XVI : 165-179. Paris, Puf.

Freud S. (1924c/1992). Le problème économique du masochisme. OCF.P, XVII: 9-23. Paris, Puf.

Freud S. (1925i/1992). Quelques suppléments à l'ensemble de l'interprétation du rêve. *OCF.P*, XVII : 173-188. Paris, Puf.

Freud S. (1930a [1929]/1994). Le malaise dans la culture. OCF.P, XVIII: 243-333. Paris, Puf.

Freud S. (1933a [1932]/1995). 29e leçon : révision de la doctrine du rêve. OCF.P, XIX : 87-111. Paris, Puf.

Freud S. (1940a [1938]/2010). Abrégé de psychanalyse. OCF.P, XX: 225-305. Paris, Puf.

Hervey de Saint-Denys (d') L. (1867/2022). Les rêves et les moyens de les diriger. Québec, Unicursal.

Maury A. (1861/2023). Le Sommeil et les rêves. Études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent. Paris, Hachette BNF.

Pontalis J.-B. (1977). Entre le rêve et la douleur. Paris, Gallimard.